

ses d'annonces, qui étaient portées au compte des dépenses imprévues, sous le gouvernement précédent, telles que comparées aux mêmes dépenses qui sont faites en vertu du présent mode de tenir les comptes publics. Bien qu'il cherche à cacher son admission sous une multitude de phrases, il a admis l'exactitude des accusations portées contre l'honorable député de Bothwell (M. Mills), et par l'honorable député de Saint-Jean (M. Weldon); et, bien que n'occupant pas, peut-être, une position aussi élevée que celle de l'honorable ministre, je me permettrai de lui donner un petit conseil. Il aime beaucoup à donner des conseils, à tout propos, aux députés de la gauche, mais je lui conseillerai d'être plus humble dans ses manières, quand il s'adresse à des députés qui ont plus d'expérience que lui, et qui ont peut-être rendu à leur pays des services plus précieux que ceux qu'il a pu rendre, bien qu'ils puissent ne pas avoir reçu, du trésor public, autant d'argent que lui.

M. CARLING : L'honorable préopinant a dit que, comme ministre de l'agriculture, j'avais payé pour des brochures, quatorze fois plus que le prix auquel ils pouvaient être imprimés. L'honorable député veut-il me dire quelles sont ces brochures, et quand et où elles ont été imprimées ?

M. SOMERVILLE : C'est avec plaisir que je dirai à l'honorable ministre que, bien que je ne me rappelle pas l'année—

Plusieurs DEPUTÉS : Oh !

M. SOMERVILLE : Laissez-moi terminer. J'ai prouvé à la satisfaction du comité des comptes publics, et j'ai prouvé dans cette chambre, que dans un certain cas, quatorze fois le prix avait été payé à la *Gazette* de Montréal, pour des impressions officielles. Je suis prêt à comparaître devant un comité nommé par l'honorable ministre de l'agriculture, et d'établir l'exactitude de ma déclaration, savoir : que la *Gazette* de Montréal a reçu, pour impressions, quatorze fois le prix—un prix quatorze fois plus élevé que celui auquel ces impressions auraient pu être exécutées par l'entrepreneur des impressions officielles. Dans ce cas, le prix était quatorze fois plus élevé, mais dans d'autres, il était quatre, six ou huit fois plus haut que celui qu'aurait exigé l'entrepreneur ; et feu l'honorable député de Cardwell, alors ministre de l'intérieur, était présent quand j'ai fait cette déclaration, et il n'a pas essayé de nier les chiffres et les faits que je soumettais à la chambre.

M. CARLING : L'honorable député m'a désigné comme étant le ministre de l'agriculture qui avait payé quatorze fois le prix pour des brochures. Je nie cette assertion, et l'accusation qu'il a portée a été faite contre le ministère avant que j'en eusse le contrôle.

M. SOMERVILLE : Je suis heureux de pouvoir retirer l'accusation portée contre l'honorable monsieur qui est aujourd'hui ministre de l'agriculture. A cette époque, feu M. Pope était ministre de l'agriculture, mais cela ne diminue pas l'exactitude de mon assertion. Je suis content que l'honorable ministre de l'agriculture m'ait fait ressouvenir qu'il n'était pas le coupable ; mais le coupable existait, il était membre du gouvernement qui était responsable. A cette époque, l'honorable monsieur était directeur général des postes, et il aurait pu avoir quelque surveillance à exercer sur le ministère qui était sous le contrôle de feu M. Pope. Il savait

que les deniers publics étaient gaspillés, et il n'a rien dit, dans la chambre, quand je me suis écrié : " Eh bien ! M. Pope, vous avez fait erreur en donnant à ces hommes autant d'argent à même le trésor public, plus qu'il n'aurait dû être dépensé." Il ne s'est pas levé dans cette circonstance, mais je suis heureux qu'il soit exempt de tout blâme.

M. LANDERKIN : Je crois que la chambre devrait faire retrancher des *Débats* l'état si soigneusement préparé que l'honorable ministre de la marine nous a dernièrement soumis. Je ne crois pas que cet état devrait figurer dans les *Débats*. Cet état est certainement inexact ; il n'est pas conforme aux faits et il est propre à tromper cette chambre et le pays, relativement aux dépenses faites durant les années qui y sont mentionnées. J'ignore ce que le gouvernement se propose de faire à ce sujet. Je ne sais pas ce que dirait le haut commissaire, s'il était ici. Je ne connais personne de la famille qui aurait pu commettre la faute de fournir à la chambre, un état inexact ; et, si le père de cet honorable ministre pouvait être témoin de nos délibérations, ce soir, et voir que ce fils précocement a fourni un état qui n'était pas conforme aux faits—qu'il a, en effet, forcé la vérité,—qu'éprouverait le haut commissaire à la pensée que son fils a oublié jusqu'à ce point, les conseils et les exemples que son père lui a donnés dans la vie publique ?

Ceux qui connaissent la différence dans la manière de tenir les comptes publics, à ces deux époques, et qui examinent cet état, voient de suite qu'il est faux et propre à induire en erreur. Il ne peut pas en être autrement. En tête de cet état, on voit qu'il est censé être un état des annonces et des abonnements aux journaux ; quand, en réalité, il ne se rapporte qu'aux dépenses imprévues, durant la dernière époque.

L'honorable ministre peut avoir une excuse à donner, car, sans doute, cet état a été préparé par un commis de ce ministère. J'ai demandé un état, et le commis me dit : Je suppose que vous désirez que le chiffre qui se rapporte à la dernière époque, soit élevé ? Je lui répondis : Je veux un état exact. Et il me fit un état semblable à celui-là et je vis qu'il était exact. J'ai cet état, et je suis prêt à le détruire et à ne pas en faire usage.

Je donnerai un conseil à l'honorable ministre de la marine : Ne produisez pas d'états sans bien les examiner. Ne paraissez pas devant cette chambre sous un jour qui peut briser votre avenir et ternir votre réputation, et vous mettre dans une position telle, que le premier ministre ne pourrait plus vous garder au service du pays. Le premier ministre ne voudrait plus dans son cabinet, d'un ministre qui aurait dit une fausseté.

L'un de ses ministres me disait, un jour, qu'il était impossible pour un gouvernement de vivre un instant si sa politique était honnête. Il prétendait qu'un gouvernement administré d'après des principes d'honnêteté, ne pourraient pas exister une heure, et je crois que c'est la politique que le ministre de la marine a adoptée.

Je suis étonné que lui, qui représente un comté des provinces maritimes, où, je m'en glorifie, mon père est né, paraisse sous un tel jour devant cette chambre, et s'il a un peu de sang dans les veines, il devrait rougir de honte d'avoir soumis à la chambre un état que tout le monde sait être contraire aux faits et aux chiffres, et destiné à mettre l'honorable ministre dans une position telle, qu'à